



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 Octobre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.

Date de la convocation : 01/10/2026

Membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 2

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Anne-Sophie LEROUX, Sandrine CORBEL

Absents excusés : Fabrice LESONGEUR (pouvoir à Allain HOUEL), Jean-Baptiste LEMOING (pouvoir à Chrystèle HOUEL)

Absent : néant

Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.10.06 – TRAVAUX- RESTAURATION DU RETABLE MAJEUR- VALIDATION DU DCE ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES

M. le Maire rappelle les délibérations adoptées dans le cadre de ce projet :

- Délibération du 06/11/2024 : lancement de la consultation auprès d'architectes du Patrimoine pour la Maîtrise d'œuvre de la rénovation du retable majeur.
- Délibération du 05/02/2025 : choix de la maîtrise d'œuvre : ARCHAEB de Léhon- Dinan pour un montant HT de 26 250.00€ HT pour une enveloppe allouée aux travaux de 250 000.00€ HT avec un taux de rémunération de 10.5%.
- Délibération du 14/01/2026 : validation du chiffrage APD et Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre fixant le montant définitif des honoraires.
- Délibération du 14/01/2026 : autorisation pour l'envoi de la demande d'autorisation de travaux à la DRAC et au Département, validation de plan prévisionnel de financement pour la restauration du retable majeur et sollicitation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Région Bretagne pour l'obtention de subvention pour la restauration du retable majeur classé de l'église de Saint-Carné.

M. le Maire rappelle que l'Avant-Projet a été présenté en mairie en octobre 2025.

L'autorisation de travaux a été accordée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) le 26 Mars 2026.

Le dossier PRO/DCE a été envoyé en mairie le 11 août dernier ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

M. le Maire précise que le marché de travaux se fera via une procédure adaptée alloti en 5 lots de travaux :

Lot n° 01 : Installations de chantier – Maçonnerie – Pierre de taille

Lot n° 02 : Menuiserie – Support Bois

Lot n° 03 : Polychromie

Lot n° 04 : Toile peinte

Lot n° 05 : Electricité (travaux à prévoir par la commune ; hors missions de l'architecte).

➤ Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le dossier PRO DCE relatifs au projet de restauration du retable majeur et de son environnement proche.
- AUTORISE le Maire à publier la consultation du marché public de travaux nécessaire à la réalisation du projet comme suit :
 - profil acheteur Mégalis Bretagne
 - AAPC Ouest France édition Bretagne : Côtes d'Armor/Ille-Et-Vilaine

(Ensuite :

- Analyse des offres par le Maître d'œuvre
- Présentation du rapport d'analyse à la commission marchés publics
- Choix des entreprises par le Conseil Municipal après avis de la commission des marchés publics.)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- la publication le : 09/10/2026

Le Maire,

Ronan TRELLU



Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

